SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

MARDI 9 JUIN 2009 - 19 h

ORDRE DU JOUR

1.1 Ouverture de la séance;

1.2 Adoption de l'ordre du jour;

2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2.1 Adoption des procès-verbaux des séances tenues en mai 2009;

2.2 Suivi;

2.3 Dépôt du rapport des dépenses et des paiements autorisés pour la période du 1er au 31 mai 2009;

2.4 Approbation de la liste des comptes à payer et autorisation de paiement;

2.5 Dépôt et approbation des états financiers 2008 de la municipalité de Saint-Colomban;

2.6 Dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter tenue le 19 mai 2009 pour le règlement 597 décrétant des travaux de réhabilitation des infrastructures routières sur une partie de certaines rues artérielles et autorisant un emprunt de 1 000 000 $ nécessaire à cette fin;

2.7 Dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter tenue le 2 juin 2009 pour le règlement 598 décrétant des dépenses en immobilisations et autorisant un emprunt de 100 000 $ nécessaire à cette fin;

2.8 Adoption du règlement numéro 587-2009-01 modifiant le règlement 587-2009 décrétant l'imposition des taux de taxation, des compensations et de la tarification de différents services municipaux pour l'année 2009 ;

2.9 Acceptation de la démission de M. Robert Langlois à titre de journalier-concierge ;

2.10 Autorisation d'ajouter 16 boîtes vocales en complément au système téléphonique – Contrat Bell Canada ;

2.11 Embauche de Mme Louise Paquin-Michaud à titre de secrétaire remplaçante pour surcroit de travail et pour le remplacement des vacances estivales ;

3. SERVICE AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET URBANISME

3.1 Dépôt du rapport mensuel des permis – mai 2009;

3.2 Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme du mois de mai 2009;

3.3 Dérogation mineure numéro 2008-00026 – 153, rue du Péridot;

3.4 Dérogation mineure numéro 2009-00004 – 110, rue du Galet;

3.5 Dérogation mineure numéro 2009-00005 – 130, rue du Boisé;

3.6 Dérogation mineure numéro 2009-00006 – rue des Bassons, lot 3 496 726;

3.7 Dérogation mineure numéro 2009-00007 – rue des Bassons, lot 3 496 727;

3.8 Acceptation de la démission de M. Christian Viau-Souligny à titre d'inspecteur en bâtiments;

3.9 Embauche d'un inspecteur en bâtiments remplaçant;

3.10 Demande d'acquisition du lot 2 079 935;

3.11 Annulation de la servitude en faveur de la Municipalité sur le lot 1 671 325;

3.12 Adjudication du contrat – Fourniture, installation et mise en service de trois (3) groupes électrogènes aux stations de traitement d'eau potable des secteurs Phélan, Larochelle et Bédard;

3.13 Autorisation au directeur du Service aménagement, environnement et urbanisme de procéder à un appel d'offres pour la réfection des bâtiments aux stations de traitement d'eau potable des secteurs Phélan et Larochelle ;

3.14 Autorisation au directeur du Service aménagement, environnement et urbanisme de procéder à un appel d'offres pour le relevé et l'évaluation sanitaire des dispositifs de traitement des eaux usées;

3.15 Libération de la rentabilité fiscale du protocole d'entente PE-2007-GAS-01;

3.16 Mandat aux procureurs de la Municipalité afin d'entreprendre les procédures requises relativement au projet domiciliaire – Protocole d'entente PE-2004-RAY-01;

3.17 Avis de motion : Règlement numéro 544-2009-01 abrogeant et remplaçant le règlement 544-2009 concernant la tarification de l'ensemble des services municipaux;

3.18 Abrogation de la résolution numéro 038-01-08;

3.19 Autorisation au directeur du Service aménagement, environnement et urbanisme de mandater un évaluateur agréé dans le cadre du dossier du xxx Saint-Nicolas *;*

4. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

4.1 Adjudication du contrat concernant la pierre – année 2009;

4.2 Autorisation au directeur du Service des travaux publics de procéder à la réparation et à l'achat de glissières de sécurité;

4.3 Mandater le directeur du Service des travaux publics à la signature d'une entente concernant le traitement de fissures;

4.4 Autorisation au directeur du Service des travaux publics à procéder à un appel d'offres pour des travaux temporaires de réparation – montée Saint-Nicolas;

4.5 Autorisation au directeur du Service des travaux publics à procéder à l'installation et à l'achat de dos-d'âne ;

5. SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE

6. SERVICE DES SPORTS ET DES LOISIRS

6.1 Autorisation au directeur des sports et des loisirs afin de procéder à l'embauche des moniteurs pour le camp de jour – été 2009;

6.2 Autorisation au directeur des sports et des loisirs à la signature d'une entente avec EQUUS concernant la fête médiévale de Saint-Colomban – 6e édition;

6.3 Autorisation au directeur des sports et des loisirs afin de procéder à l'acquisition et à l'installation de filets au terrain de soccer;

6.4 Autorisation au directeur des sports et des loisirs à mandater la compagnie M. Potvin Électrique Inc. concernant l'éclairage du local des scouts;

6.5 Autorisation au directeur des sports et des loisirs à mandater la compagnie Max Services pour l'enlèvement d'une couche de sable au parc Phélan;

7. SERVICE DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE LA CULTURE

8. PAROLE AU PUBLIC

8.1 Période de questions.

Toute personne qui désire poser une question devra :

a. s'identifier au préalable;
b. s'adresser au Maire;
c. ne poser que deux (2) questions;
d. s'adresser en termes polis et ne pas user de langage injurieux et diffamatoire.

Chaque intervenant bénéficie d'une période maximum de cinq minutes pour poser ses deux (2) questions, après quoi, le Maire peut mettre fin à cette intervention. Seules les questions de nature publique seront permises.

Le Maire, en tant que président du Conseil, maintient l'ordre et le décorum. Il peut ordonner l'expulsion de l'endroit où se tient une séance du Conseil de toute personne qui trouble l'ordre.

9. CLÔTURE DE LA SÉANCE